



Delémont, le 2 mai 2023

Communiqué aux médias :

## **Plusieurs associations environnementales s'opposent aux nouveaux projets de sports et loisirs prévus au Banné**

**Le développement d'activités sportives et de loisirs au Banné à Porrentruy n'est compatible ni avec un aménagement du territoire moderne ni avec la biodiversité, aujourd'hui en crise.**

Pro Natura Jura, la SSNPP, l'ATE Jura ainsi que BirdLife Suisse critiquent vivement les projets de développement sportif et de loisirs au Banné, qui ne respectent pas la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire. En effet, ils contreviennent directement aux principes de densification du bâti et de revitalisation des centres qui conduisent l'actuelle politique d'aménagement du territoire.

Les infrastructures doivent aujourd'hui être accessibles par les transports publics et la mobilité douce. Les 8 places de stationnement prévues pour les vélos sont donc insuffisantes pour répondre aux besoins des usagères et usagers et, de surcroît, incohérentes avec la politique de mobilité de la ville qui, pour rappel, favorise l'utilisation des modes doux pour les déplacements internes et limite l'attractivité de la voiture. La construction d'un parking d'une telle ampleur (96 places de stationnement à terme) est incompréhensible et contradictoire avec les objectifs de réduction de la part modale des transports individuels motorisés du Plan Climat Jurassien alors que la crise climatique se marque chaque année davantage et que la biodiversité s'effondre inexorablement.

Développer des activités dans des lieux toujours plus excentrés contribue au morcellement du paysage et accentue inutilement la pression sur la biodiversité. La réserve naturelle Pro Natura sur le ban de Fontenais se trouve à quelques mètres des futures installations sportives. Cette réserve est constituée d'une PPS (prairie et pâturage secs) d'importance nationale qui abrite plus de 184 espèces de plantes, dont 7 figurent sur la Liste rouge, à l'exemple de la Véronique de Scheerer, et de plusieurs papillons nocturnes également menacés de disparition, à l'instar de la Petite épine et de l'Harpon. La Pie-grièche écorcheur, oiseau en déclin ainsi que le Petit rhinolophe, une chauve-souris rare en danger d'extinction habitent aussi le site. La réalisation projetée augmentera inévitablement le risque d'une extinction régionale de ces populations.

Les organisations craignent de surcroît un dérangement important de la réserve naturelle par les allées et venues d'amateurs de sport et surtout un dérangement conséquent par l'augmentation de l'éclairage artificiel et des nuisances sonores. De même, la route d'accès au site du Banné accueillera davantage de circulation automobile isolant encore plus les étangs Corbat, un site de reproduction de batraciens d'importance nationale. La migration et la dispersion du baroque Triton crêté, espèce classée en danger d'extinction sur la Liste Rouge, n'en seront que plus dangereuses.